****

Mission Permanente

de la République d’Angola

Genève

**43 EPU – EMIRATS ARABES UNIS**

8 Mai 2023 – 14h30

**Déclaration de l’Angola**

8/121 – 1.00s

M. le Vice-Président,

L'Angola remercie la délégation de haut niveau des Emirats Arabes Unis pour l’actualisation de son rapport national.

L’Angola salue particulièrement les différentes mesures prises en faveur la promotion du droit des femmes et de leur autonomisation, la protection des enfants contre toutes les formes de violence, ainsi que les garanties apportées aux droits des travailleurs, y compris domestiques, sur le territoire.

Dans un esprit constructif, l’Angola recommande :

1. Mettre pleinement en œuvre la stratégie 2022-2026 pour la représentation équilibrée des sexes,
2. Abroger l’article 332.3 du Code Pénal fédéral,
3. Adopter un plan national d’action contre la traite des êtres humains.

Plein succès aux Emirats Arabes Unis dans la mise en œuvre des recommandations de ce cycle.

Je vous remercie M. le Vice-Président.